

Michèle Becquemin & Christiane Montandon (dir.),
*Les institutions à l'épreuve des dispositifs. Les
recompositions de l'éducation et de l'intervention sociale*

Thérèse Perez-Roux



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/ree/6415>

DOI : 10.4000/ree.6415

ISSN : 1954-3077

Éditeur

Université de Nantes

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2016

Référence électronique

Thérèse Perez-Roux, « Michèle Becquemin & Christiane Montandon (dir.), *Les institutions à l'épreuve des dispositifs. Les recompositions de l'éducation et de l'intervention sociale* », *Recherches en éducation* [En ligne], 24 | 2016, mis en ligne le 01 janvier 2016, consulté le 16 juin 2021. URL : <http://journals.openedition.org/ree/6415> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ree.6415>



Recherches en éducation est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Les institutions à l'épreuve des dispositifs. Les recompositions de l'éducation et de l'intervention sociale

sous la direction de Michèle Becquemin
et Christiane Montandon



Rennes, PUR, Collection « Des Sociétés », 2014

L'ouvrage « Les institutions à l'épreuve des dispositifs » sous la direction de Michèle Becquemin et Christiane Montandon publié aux Presses Universitaires de Rennes, en 2014, est le fruit d'un séminaire de recherche pluridisciplinaire qui s'est déroulé à l'Université Paris Est, à l'initiative du LIRTES¹.

Cherchant à comprendre « les rapports complexes et souvent tendus entre les institutions et les dispositifs dans les champs de l'éducation et de l'intervention sociale » (p.7), trop souvent envisagés comme des objets distincts, l'ouvrage tente une approche dialectique. Cette approche insiste sur le caractère polysémique de ces notions et sur les controverses politiques, sociales, managériales, humaines qui les sous-tendent.

Les auteurs, issus de différents champs disciplinaires, travaillent ces rapports en essayant de « comprendre ce que les dispositifs font concrètement aux institutions et réciproquement » (p.9). Dès l'introduction, l'institution est envisagée comme « un cadre d'ordonnement de normes et de pratiques sociales, au carrefour du politique, de l'économique et du social » (p.8). Par ailleurs, l'approche de M. Foucault (1977) initie la réflexion : le dispositif est pensé comme un « agencement d'éléments hétérogènes ayant pour l'institution une fonction stratégique, à savoir la mise en place de nouvelles formes de normalisation et de contrôle » (p.9). L'intérêt de l'ouvrage repose à la fois sur la qualité de cette réflexion, l'originalité des choix réalisés tant au plan théorique qu'au niveau des formes d'opérationnalisation sur différents terrains.

Le livre est structuré en cinq parties. La première permet de mettre au travail, voire de déconstruire les notions d'institution et de dispositif, en les resituant dans leur dimension historique, politique et épistémologique. Les quatre parties suivantes sont l'occasion d'analyser différents types de configurations entre ces mêmes notions.

Ainsi, les deux contributions de la première partie ouvrent sur une dimension à la fois théorique et critique.

M. Chauvière fait un rappel historique sur la progressive légitimation de la notion d'institution dans les sciences sociales ; tout en situant l'usage croissant du terme de dispositif dans le registre du *New public management*, il souligne par ailleurs la multiplicité de ses usages et, de fait, sa banalisation. À la suite de cette approche, C. Montandon apporte un éclairage d'ordre épistémologique en montrant l'évolution du terme dispositif et en comparant ses formes de traduction dans différentes langues. Si le terme se décline au pluriel en langue anglaise et allemande, la polysémie du mot français tend à accentuer « les caractéristiques techniques ou technologiques du terme, en noyant les connotations idéologiques et en neutralisant l'enjeu stratégique des relations de pouvoir qui se jouent entre les disciplines » (p.43). Repérant une absence de réelle théorisation sur la notion de dispositif, utilisé dans des contextes et à des niveaux très différents, C. Montandon prend appui sur le texte de J. Beillerot (2000) « Mais d'où viennent les institutions ? » (présenté en fin d'ouvrage), et propose un essai de modélisation des liens entre dispositif et institution : absence de liens dans certains dispositifs techniques étudiés pour leurs effets en termes de formation et qui occultent toute référence au cadre institutionnel ; dépendance de l'institution vis-à-vis du dispositif (au sens de M. Foucault) qui développe processus de contrôle et manières de penser (instituant) ; interdépendance entre dispositif et institution et formes d'appropriation des acteurs, renouvelant ainsi la dynamique instituant/institué.

La deuxième partie concerne plus spécifiquement la faible perméabilité de l'institution scolaire aux dispositifs innovants. Si une approche historique permet de comprendre les tensions entre l'innovation et le maintien d'une organisation scolaire très structurée (F. Clerc), une entrée par la loi de 2005 et les dispositifs favorisant l'inclusion des élèves en situation de handicap souligne la nécessité de formes de

¹ Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche sur les Transformations des pratiques Éducatives et des pratiques Sociales.

collaborations diversifiées. Celles-ci se révèlent parfois problématiques par l'absence de cultures partagées entre les différents acteurs/structures concernés. Au-delà des avancées et des résistances vis-à-vis de dispositifs innovants, B. Besnier met en lumière les processus d'engagement des enseignants au sein de l'institution scolaire, dans des actions innovantes qui font sens pour eux, au regard de leur trajectoire, de leur expérience passée et des valeurs qu'ils défendent, sans adossement préalable à un cadre institutionnel qui soutient les projets.

Les secteurs à faible institutionnalisation qui génèrent accumulation et enchevêtrement de dispositifs sont étudiés dans la troisième partie. Les auteurs ciblent plus spécifiquement les dispositifs gérontologiques (D. Argoud) à fort cloisonnement institutionnel et professionnel, ainsi que les dispositifs d'insertion des jeunes (F. Guiliani), soumis à des formes de rationalisation bureaucratique (missions locales) qui nécessitent de la part des professionnels des ajustements permanents aux modes de régulation et aux usagers.

Entre des secteurs à fort ancrage institutionnel ou à faible consistance, il existe des systèmes établis et reconnus mais fragilisés par leur constitution composite. La quatrième partie de l'ouvrage prend appui sur le secteur de la protection judiciaire, sociale ou sanitaire de l'enfance et interroge l'impact des dispositifs sur ces institutions. Cette partie met en lumière des tensions entre renouvellement des programmes politiques, normes d'action mobilisées au sein des dispositifs qui s'y rattachent et mise en œuvre d'activités diversifiées par les acteurs du changement.

Ainsi, M. Becquemin analyse les processus d'ajustement des institutions de protection de l'enfance aux dispositifs de soutien à la parentalité. Cette approche met en lumière un agencement institutionnel composite et des tensions liées à la diversité des logiques d'action. Elle montre dans quelle mesure un enchevêtrement des dispositifs qui vise à diversifier l'offre institutionnelle conduit à la « déconstruction de l'ordonnancement institutionnel établi lors de l'édification de la V^e république » (p.141). De son côté, C. Delcroix examine les mutations et les statismes au sein de la protection maternelle et infantile (PMI) et des centres médicaux-psycho-pédagogiques (CMPP) dans le cadre des dispositifs de la politique de la ville. La nécessité de clarifier la dimension normative des politiques familiales, sanitaires et éducatives est mise en avant. Empêcher l'imposition de normes arbitraires, la stigmatisation de certains parents, éloignés du modèle culturel dominant suppose alors de (re)penser ces dispositifs dans un rapport

de forces plus équilibré entre institutions et familles.

Enfin, la dernière partie de l'ouvrage s'intéresse aux dispositifs de recherche dédiés à l'institution et s'organise autour d'une réflexion critique sur les enjeux et les limites de tels dispositifs. P. Robin revient sur un dispositif de recherche collaborative associant les publics concernés par les mesures de protection des jeunes majeurs et montre les « risques de collusion entre la dynamique de recherche, les enjeux institutionnels et les paradigmes politiques du moment » (p.12). Enfin, G. Monceau apporte un éclairage à partir de l'analyse institutionnelle. Distinguant le dispositif politique (de type Foucauldien), le dispositif opératoire (organisation de l'action publique), l'auteur revient sur le dispositif analytique, socioclinique, qui permet un décloisonnement des acteurs et de réelles dynamiques collectives.

Cet ouvrage, bien structuré et organisé autour d'une problématique très stimulante, prend une place particulière dans le champ des sciences de l'éducation. Il complète et enrichit d'autres publications récentes parmi lesquelles, le numéro 7 de la revue *TransFormations* (2012)² intitulé « Usages et dispositifs de formation : les dispositifs entre domination et initiative », ou les travaux de B. Albero (2010)³ qui envisage le dispositif à partir de trois dimensions intrinsèques distinctes et constamment à l'œuvre dans tout dispositif qui implique des humains : l'idéal, le fonctionnel de référence et le vécu. Pour l'auteure, « l'idéal » est constitué par l'ensemble des principes, des modèles et des valeurs qui structurent puis orientent l'action autour d'un projet. Le « fonctionnel » renvoie à la mise en actes du projet initial avec les contingences et aléas du terrain. Le « vécu » correspond à l'interprétation subjective des acteurs en fonction de leurs représentations, de leurs intérêts et des relations à autrui que suppose le dispositif. Le jeu entre ces trois dimensions transforme le dispositif en « une entité protéiforme polymorphe. Il n'a pas la même apparence selon que l'on s'intéresse au projet qui l'oriente, à l'architecture et l'ingénierie qui le charpente ou à l'activité qui le réalise au quotidien » (Albero, 2010, p.4). Il semble y avoir de possibles convergences entre cette approche – qui ne convoque pas directement l'institution mais la suggère au niveau de « l'idéal » – et le travail proposé dans l'ouvrage intégrant des analyses qui interpellent le niveau sociopolitique.

² P. Astier, D. Faulx & G. Leclercq (coord.) (2012), *Usages et dispositifs de formation ; les dispositifs entre domination et initiative*, *TransFormations*, n°7.

³ B. Albero (2010), « La formation en tant que dispositif : du terme au concept », B. Charlier & F. Henri (dir.), *La technologie de l'éducation : recherches, pratiques et perspectives*, Paris, Presses Universitaires de France, p.47-59.

En ce sens, il permet au lecteur de comprendre les liens entre dispositif et institution à des niveaux différents (politiques, organisations, acteurs), en s'intéressant à des terrains relevant à la fois du champ de l'éducation et de celui de l'intervention sociale.

Par ailleurs, le choix de reprendre le texte de J. Beillerot sur la genèse des institutions apparaît ici très pertinent car il propose une approche anthropologique intégrant plusieurs niveaux explicatifs et deux principes essentiels : « il n'y a pas de sociétés humaines sans institution [...] ; il n'y a pas d'institution qui ne contienne, comprenne, signifie, intègre, "l'immatériel" de l'homme, c'est-à-dire la question du sens » (p.199). Les institutions sont en effet organisées autour de missions, de règles, avec une finalité qui leur donne un sens social.

Notons aussi que ce travail rend compte du construit collectif qu'a pu constituer ce séminaire interdisciplinaire à l'origine de l'ouvrage, sans oublier des auteurs comme M. Foucault qui ont ouvert la voie. Comme mentionné en quatrième de couverture, « différentes disciplines sont mobilisées pour comprendre ce qui se cache sous les mots et offrir au lecteur une analyse intersectorielle des tensions entre dispositifs et institutions : heurts de logiques politiques, confrontation de valeurs et de normes auprès des publics, déplacements et réaménagements des cadres de la connaissance ».

En ce sens, l'ouvrage invite (incite ?) à développer des formes de collaborations entre chercheurs pour aborder des questions complexes qui intéressent le champ de l'éducation et de la formation.

Enfin, cette publication propose une perspective féconde et stimulante. La problématique travaillée ouvre sur de nouvelles questions liées aux mutations sociales, politiques et organisationnelles et à leurs effets sur les individus qui doivent désormais lire la complexité et s'ajuster de façon optimale dans des univers brouillés.

Thérèse Perez-Roux

*Professeure en sciences de l'éducation,
Laboratoire Interdisciplinaire de Recherches en
Didactique, Éducation et Formation (LIRDEF)
Université Paul Valéry Montpellier 3*